

Direction de la Proximité et des Services au Public

Contact : Madame LEGRAND Marie

Tel : 02 97 02 22 80

Mail : monquartier@mairie-orient.fr

Lorient, le 25 octobre 2021

Conseil Citoyen du Quartier de Bois du Château – Le Rouho – Le Manio - Kerentrech Compte-Rendu de la Réunion du 21 octobre 2021

Étaient présents :

Conseillers : Mme Gwendoline Allair ; Mme Lucille Delvallée ; M. Romain Draoulec ; Loïc Dugor , M. Michel Gerard ; M. Pierre-Nicolas Guillou ; M. Hervé Le Badezet ; Mme Lucie Le Bourhis ; Mme Marie-Noëlle Le Bris Ollero ; M. Tudual Le Brun ; M. Bruno Lucas ; Mme Réjane Metayer ; M. Hugues Montanari ; M. Jérôme Piauly ; M. Richard Tabourel ; M. Hector Oluwaseun Zinsou.

Les élus : Mme Cécile Besnard et M. Stéphane Daniel, adjoints à la Vie de Quartiers et à la Démocratie Participative.

Les services : Mme Dominique Pessina-Horel et Mme Marie Legrand pour le Service Proximité et Vie Citoyenne.

Déroulé de la réunion :

Le support d'animation attaché au présent compte-rendu reprend toutes les informations transmises sur le fonctionnement d'un Conseil Citoyen de Quartier, sa place au sein de la vie de la commune, ainsi que les pistes de réflexion proposées pour les prochains Conseils.

Objectifs des Conseils Citoyens de Quartier et attentes des citoyens :

- Pour les représentants de la Mairie, l'enjeu du Conseil Citoyen de Quartier est celui de l'échange entre les élus et les citoyens, de manière à ce que de nombreuses problématiques puissent être abordées et des solutions cherchées de manière collaborative.
- Les conseillers attendent que les Conseils Citoyens soient réactifs par rapport aux envies et remontées des citoyens. Des réponses rapides et des retours sur les actions ou les paroles permettraient aux Conseils Citoyens de gagner en légitimité auprès des habitants de la Ville.
- L'idée a été proposée de construire un plan d'action où il serait possible de présenter la durée type d'une action ou de travaux, les coûts de ceux-ci ou la raison pour laquelle une action ne peut être concrétisée.

Rappel de la différence entre Conseils Citoyens Politiques de la Ville et Conseils Citoyens de Quartiers : les Conseils Citoyens Politiques de la Ville (CCPV) relèvent d'un dispositif national qui vise à impliquer davantage les habitants dans l'évolution des quartiers dits prioritaires au travers du contrat de ville, sa programmation, la mise en place d'actions et du programme de rénovation. À Lorient, quatre quartiers sont concernés : Kerguillette – Petit Paradis, Kervéanec, Polygone-Frédault et Bois du Château.

A contrario, les Conseils Citoyens de Quartier (CCQ) sont des dispositifs municipaux appliqués à l'ensemble de la Ville, sans distinction ; ils permettent d'avoir une représentativité des besoins de chacune des zones de la Ville.

Échanges entre les habitants et le Conseil Citoyen de Quartier :

De nombreux moyens seront mis à disposition pour assurer la visibilité des Conseils Citoyens de Quartier :

- Au moins une réunion par an doit être ouverte au public ;
- Une page internet par quartier sera mise en ligne sur le site de la Ville ;
- On retrouvera sur cette page l'adresse mail du quartier correspondant, ainsi que les comptes-rendus des différentes réunions.
- Sur la plateforme participative de la Ville, des boîtes à idées seront ouvertes pour que les citoyens puissent également proposer des initiatives aux Conseils Citoyens de Quartier
- Les services municipaux sont en train d'étudier l'achat de chasubles aux couleurs et au logo des Conseils Citoyens de Quartier afin de les rendre plus facilement identifiables lors des manifestations qu'ils souhaiteraient organiser.

Choix de fonctionnement des Conseils Citoyens de Bois du Château – Le Rouho – Le Manio – Kerentrech :

- La fréquence de réunion proposée est d'une fois tous les deux mois, hors période de vacances scolaires.
- L'horaire de réunion initial, 18h-20h, est validé par les conseillers. Le jour choisi pour la tenue des réunions est le jeudi.
- Les membres du groupe d'animation élus sont :
 - Représentant du collège des associations : Mme Lucie LE BOURHIS, représentante de la Maison de Quartier de Bois du Château
 - Collège des habitants : Mme Gwendoline ALLAIR
- Aucun conseiller présent ne s'est opposé au partage de ses coordonnées individuelles pour la mise en place d'un annuaire. Un accord écrit sera nécessaire pour finaliser cette démarche et autoriser le Service Proximité et Vie Citoyenne à transmettre ces informations à leurs homologues.

Il est rappelé aux conseillers que le fonctionnement du groupe est en construction, et peut tout à fait évoluer selon les besoins du groupe pour s'adapter autant que possible à ses participants.

Budget participatif et enveloppe financière dédiée aux projets du Conseil Citoyen de Quartier

- Le budget participatif est composé d'une enveloppe globale de 285 000 € dédiée à des projets d'investissement compris entre 5 000 et 70 000 €. Aucune répartition géographique de cet argent n'est prévue, afin de laisser un maximum de libertés aux participants. Les référents des groupes d'animation seront invités à participer au comité de suivi des différents projets mis en place suite au vote des citoyens.
- Aucun budget d'action n'est alloué aux Conseils Citoyens de Quartier. Leurs différentes propositions finalisées seront présentées aux Élus et éventuellement l'être également au Conseil Municipal. Si elles sont adoptées, ces propositions pourront être inscrites dans le budget municipal.

Les sujets proposés par les membres du Conseil Citoyen de Quartier :

- L'éclairage public
- La sécurisation des parcours à vélos en périphérie des quartiers de la Ville
- L'éducation à la citoyenneté
- La végétalisation des rues
- Les bornes de recharge pour les véhicules électriques

Les sujets jugés prioritaires ont été l'éclairage public et la sécurisation des parcours cyclistes. Le groupe d'animation sera en charge de travailler à l'organisation de ces différents éléments pour la prochaine réunion du Conseil Citoyen de Quartier.

Au vu des enjeux du sujet de l'extinction de l'éclairage public, un groupe de travail regroupant les volontaires de chacun des quartiers de la ville sera mis en place.